









POS DRU 2007-2013



Structurale 2007 - 2013





OI POS DRU

Universitatea din Craiova

Investeşte în oameni!

Proiect cofinanțat din Fondul Social European prin Programul Operațional Sectorial pentru Dezvoltarea Resurselor Umane 2007 – 2013

Project « Creșterea atractivității, calității și eficienței studiilor universitare de doctorat prin acordarea de burse doctorale »

Contract POSDRU/6/1.5/S/14

Universitatea din Craiova

Semnare acord doctoral bilateral Universitatea din Craiova, România -Université de Bourgogne, Dijon, Franța

În cadrul proiectului desfășurat de către Universitatea din Craiova, în cursul lunii Martie 2010, din inițiativa și sub coordonarea responsabilului Activității nr. 2 - "Dezvoltarea relațiilor de cooperare (parteneriat) cu universități din Uniunea Europeană", Prof. univ. dr. Dan Claudiu Dănișor, Universitatea din Craiova a încheiat un acord de cooperare în domeniul doctoral cu Université de Bourgogne, Dijon, Franta, parteneriat ce va permite creșterea calității cercetării doctorale și a gradului de mobilitate a tinerilor cercetători doctoranzi.

Axa prioritară 1 "Educație și formare profesională inițială de calitate în sprijinul creșterii economice și dezvoltării societății bazate pe

Domeniul major de intervenție 1.5. "Programe doctorale și post-doctorale în sprijinul cercetării"

Titlul proiectului: "Creșterea atractivității, calității și eficienței studiilor universitare de doctorat prin acordarea de burse doctorale"

Cod Contract: POSDRU/6/1.5./S/14 Beneficiar: Universitatea din Craiova

Accord de coopération académique dans le domaine doctoral,

entre

L'Université de Craiova - Roumanie

et

l'Université Bourgogne – Dijon, France

Nº 988 , 09.03.2010.

Université de Craiova, Roumanie, représentée par Monsieur le Recteur Prof. univ. dr. Ion Vladimirescu, et

L'Université de Bourgogne, Dijon, France, représentée par Madame le Recteur Prof. univ. dr. Sophie Béjan

Ont convenu de conclure l'accord suivant:

Article 1: But de l'accord

- 1.1. Le but de cet accord est de promouvoir, dans la sphère du partenariat académique comprenant la recherche et l'enseignement, la coopération dans le domaine doctoral entre l'Université de Craiova et l'Université de Bourgogne, appelées "Signataires".
- 1.2. Les signataires souhaitent, par cette coopération, de servir les intérêts communs en ce qui concerne le développement de réseaux de recherche et d'échanges académiques.

Article 2: Modalités de coopération

Les modalités de coopération consistent dans l'échange d'expérience pour les doctorants, l'aide réciproque dans la documentation, ainsi que la coopération en ce qui concerne la recherche doctorale.

Article 3: Echange d'expérience pour les doctorants

Les signataires sont d'accord avec l'échange d'expérience entre les doctorants dans les limites de l'accord bilatéral.

Article 4: Accords financiers et organisationnels

- 4.1. Cet accord académique ne donne naissance à aucune obligation financière pour les Signataires. Tous les frais (voyage, logement, restaurant, assurance maladie etc.) pour chaque doctorant seront supportés par l'institution d'envoi.
- 4.2. Les signataires concluent, avant chaque projet d'échange, un accord entre les facultés/départements d'envoi et d'accueil par lequel sont décidés la durée du séjour de la personne déléguée, son tuteur, le domaine de recherche, ainsi que tous les donnés nécessaires pour remédier aux problèmes de logement, restaurant, assurance etc.
- 4.3. Les signataires garantissent que leur influence sera utilisée pour que chaque cas de mobilité soit traité de la manière la plus adéquate pour obtenir le plus avantageux traitement du point de vue financier. Spécialement, les Signataires vont s'appliquer pour obtenir des financements et d'autres bénéfices pour les doctorants accueillis.

Article 5: Dispositions finales

Les deux institutions acceptent la nomination d'un membre de son propre cadre académique pour devenir personne de contact. Cet accord est en vigueur pour les 5 ans suivant la date de la dernière signature, sauf résiliation notifiée par écrit avec préavis de 6 mois. Le texte en roumain et le texte en français de cet accord sont authentiques.

Signé à Craiova le 9.03.246 et à Dijon, le ...3. = 0.5 = 201 5 En 2 exemplaires originaux

Recteur Prof. univ. dr. Ion Vladimirescu

Université de Craiova

Roumanie

Recteur Prof. univ. dr. Sophie Béján Université de Borgogne France